



SCI du Cercle Pointu

« En 2017, nous avons acheté une ancienne usine pour y accueillir des entrepreneurs. Des particuliers ont participé financièrement à cet achat. La SCI, une société civile immobilière, statut juridique de cette acquisition, était portée par nous deux. Aujourd'hui, nous la transmettons. »

Devenir sociétaire

*Le bâtiment, **le Cercle pointu devient la propriété d'un collectif de citoyens** ayant à cœur d'investir dans une économie sociale et solidaire. **Vous pouvez en faire partie.** »*

François Uzureau, Bernadette Uzureau



Le Cercle Pointu

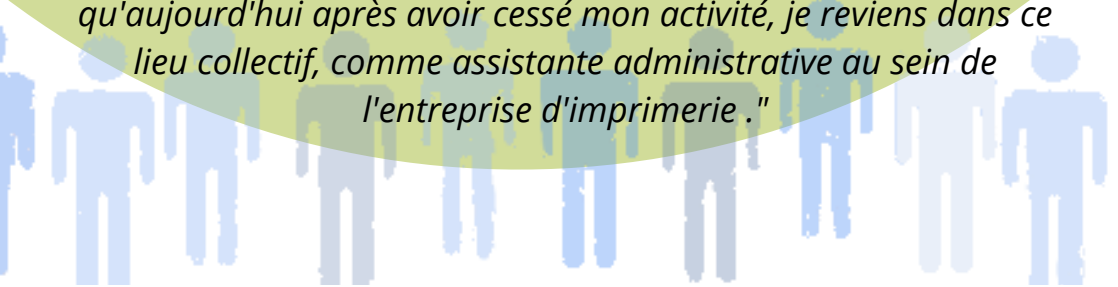


Le Cercle Pointu accueille **des entrepreneurs, artisans et associations**. Plus de 30 personnes y développent leurs activités. Chaque professionnel participe à la vie de ce lieu pour en faire **un espace collectif de partage, d'entraide, de co-crédation...**

Témoignage de Fanny Grimault :

*"Venir au Cercle Pointu m'a permis de **lancer mon activité d'onglerie dans de bonnes conditions**. Grâce aux charges peu onéreuses, j'ai pu démarrer sans pression financière excessive, tester mes idées, ajuster mon offre et faire évoluer mon projet à mon rythme. Au fil des années, cet environnement accessible et bienveillant m'a donné la stabilité nécessaire pour grandir progressivement, investir au bon moment et **structurer mon activité de manière durable**.*

*Pendant 6 ans, j'ai travaillé au Cercle Pointu, **au contact d'autres professionnels** de secteurs d'activités différents. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui après avoir cessé mon activité, je reviens dans ce lieu collectif, comme assistante administrative au sein de l'entreprise d'imprimerie."*



Comment ça fonctionne

SCI Le Cercle Pointu

Sociétaires

Sociétaires

Sociétaires

Le Carré Vert *Gestionnaire du lieu*

Les locataires

*Entrepreneurs,
associations,*

28 bis rue de la broderie
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU



le
cercle
pointu

Devenir sociétaire de la SCI



Cette SCI ne vise pas à faire du profit,
mais à **faire fructifier des projets
d'utilité sociale, au service de
l'humain et de l'emploi.**

La SCI collective **rassemble des
citoyens** pour investir dans l'immobilier.

**Part sociale (et)
100€**

**Apport au
compte courant
d'associé**

**Donner un sens
à son argent, en
investissant
concrètement
dans l'économie
locale !**

Aujourd'hui, pour **permettre l'installation
de nouveaux entrepreneurs et pérenniser
le lieu**, il s'agit de continuer à **aménager le
cercle pointu.**

Si vous souhaitez rejoindre la SCI :
Documents d'engagement à disposition
au Cercle Pointu et sur le site Internet



sci.cerclepointu@gmail.com / 02 41 29 14 11